

**PROCES-VERBAL
DE L'ELECTION DU PRESIDENT
DE L'UNIVERSITE DE LILLE
EN DATE DU 7 DECEMBRE 2021**

Le mardi 7 décembre 2021 à 14h, le conseil d'administration de l'université de Lille s'est réuni sur convocation du Président de l'Université de Lille, en charge de l'administration provisoire de l'EPE afin de procéder à l'élection du Président de l'Université de Lille, conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts de l'université de Lille.

La séance était présidée par Monsieur Frédéric GOTTRAND, Doyen d'âge des membres enseignants-chercheurs et assimilés non candidats.

Sont constatés les résultats du dépouillement du vote suivant :

Nombre de membres en exercice du conseil d'administration	44
Majorité absolue requise	23 voix
Nombre de votants	44
Nombre de bulletins blancs ou nuls	3
Georgette DAL	6 voix
Thomas ALAM	9 voix
Régis BORDET	26 voix

Monsieur Régis BORDET

est élu Président de l'Université de Lille à la majorité absolue des membres en exercice du conseil d'administration de l'établissement,
au premier tour de scrutin, pour un mandat de quatre ans à compter du 7 décembre 2021.

Procès-verbal dressé et clos le : 7 décembre 2021

Le Président de séance,

Frédéric GOTTRAND